

REMISE D'UN COFFRET NAISSANCE POUR LES PARENTS DE NOUVEAU-NES

Madame Aurore DEVOS, expose au Conseil qu'il est proposé que la Ville de Gravelines remette à chaque famille qui accueillera un nouveau-né dans son foyer, une box naissance. Cette dotation permettra au Relais Petite Enfance de se positionner comme l'interlocuteur privilégié gravelinois dans l'accompagnement des familles et ce, à chaque étape de la parentalité.

Un coffret comprenant des présents destinés au bébé, d'une valeur maximum de 30 €, ainsi que toutes les informations utiles pour les jeunes parents sera ainsi remis à la famille à l'occasion de chaque naissance.

En moyenne, ce sont 70 naissances par an qui sont déclarées à Gravelines.

A titre d'exemple, pour 2023, le coffret comprend un bavoir et un savon biologique.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- La recette sera imputée à l'Article 60632 - Fonction 2 – Sous Fonction 211 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

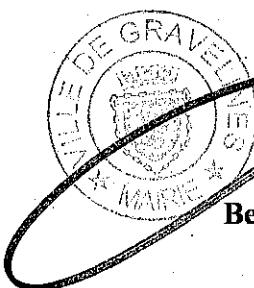
La Secrétaire de Séance,

Christelle DENEUVILLE

Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,

Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 JUIN 2023

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.